



**Mémoire présenté dans le cadre des consultations de Patrimoine canadien sur la
relance économique**

7 septembre 2020

CONTEXTE (FOURNI PAR PATRIMOINE CANADIEN)

Les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport ont été parmi les premiers à subir les répercussions financières immédiates de la COVID-19 et ils seront parmi les derniers à reprendre leurs activités. Ces secteurs sont non seulement un moteur important de l'économie canadienne, mais ils jouent également un rôle essentiel dans l'édification de la nation, la promotion de l'identité canadienne et la cohésion sociale. Les présentes lignes directrices ont pour but de faciliter l'élaboration et l'examen de propositions écrites visant à appuyer les organismes voués aux arts et à la culture, au patrimoine et au sport au cours de la période de relance, puisque l'on s'attend à ce que les risques pour la santé et la sécurité liés à la COVID-19 demeurent importants et à ce que les relations économiques normales soient encore perturbées. S'il y a lieu, des renseignements sont également demandés sur les partenariats, l'établissement des coûts et le rendement du capital investi.

Votre proposition devrait s'harmoniser avec les priorités suivantes du cadre de relance :

1. Favoriser la durabilité de l'écosystème des arts et de la culture en assurant des sources de revenus plus stables pour les organismes et une meilleure rémunération pour les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels.
2. Accroître la demande pour l'art, les productions et les produits culturels canadiens.
3. Augmenter le nombre de personnes appartenant à des groupes sous-représentés et en quête d'équité qui peuvent gagner leur vie grâce à la création et à la production artistiques et culturelles et à la participation à des activités sportives, y compris au sein de postes de gestion et de leadership.
4. Accroître le nombre de personnes qui vivent au Canada et qui pratiquent régulièrement un sport (pour les secteurs liés au sport seulement).
5. Réduire l'empreinte écologique des secteurs de l'art, de la culture, du patrimoine et du sport.

Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme : CAPACOA (Canadian Association for the Performing Arts / Association canadienne des organismes artistiques)

Adresse de l'organisme : 17, rue York, Bureau 200, Ottawa (Ontario) K1N 5S7

Description de l'organisme : Organisme national de services aux arts de la scène, et plus particulièrement en matière de tournée et de diffusion

Auteur de la proposition : Frédéric Julien, avec le soutien des membres et des partenaires

Proposition

Pour que le secteur des arts vivants se remette de la crise de COVID et qu'il se reconstruise sur des bases plus durables et équitables, les investissements, les politiques, les outils et les infrastructures ci-après seront nécessaires, à savoir :

1. Pérennisation des suppléments de deux ans destinés aux programmes de financement des arts de la scène annoncés dans le budget fédéral de 2019 – Fonds du Canada pour la présentation des arts, Fonds de développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, Fonds de la musique du Canada – et censés arriver à échéance le 31 mars 2021.
2. Aide financière pour des investissements en immobilisations qui visent la mise à niveau des lieux de spectacle dans la foulée de la crise sanitaire.
3. Prolongement des programmes de soutien du salaire et du revenu pendant la durée d'imposition des restrictions gouvernementales et pendant trois mois après la levée des restrictions en question.
4. Adoption de normes de données pour la représentation de l'information sur les arts de la scène et mise au point d'un graphe de connaissances qui appartienne au secteur et qui soit lié à d'autres bases de connaissances dans un écosystème de données ouvertes et décentralisées.
5. Politiques et outils nouveaux pour mesurer et vérifier dans quelle mesure les artistes et travailleurs culturels en quête d'équité se retrouvent sur scène, à des postes de cadre supérieur et au sein de conseils d'administration.
6. Travaux de recherche, outils et aide pour mesurer l'empreinte écologique d'activités clés du secteur du spectacle sur scène.

7. Intensification des efforts pour percevoir les taxes de vente et l'impôt sur le revenu des sociétés multinationales qui exploitent leurs entreprises au Canada.

Harmonisation avec le cadre de la relance

1. Favoriser l'innovation, la résilience et la viabilité

Si nous souhaitons faire augmenter la demande de spectacles sur scène et améliorer la viabilité du secteur, sans doute conviendrait-il maintenant de changer légèrement notre point de mire et d'insister moins sur l'offre et davantage sur la demande de spectacles sur scène. La tenue de spectacles sur scène exige beaucoup d'efforts et de ressources pour créer, élaborer et produire une série de spectacles. Plutôt que de s'attacher principalement à produire davantage d'oeuvres, sans doute y aurait-il lieu d'accorder autant d'attention à la présentation de ces oeuvres à davantage de publics. En temps normal, ce sont les marchés intérieurs et étrangers de la tournée et de la diffusion qui se chargent de cette tâche. Cependant, dans le contexte de la crise de COVID, les activités de tournée (et de consommation et de tourisme culturels) se déroulent à une échelle géographique très réduite. Même une fois les restrictions levées sur les déplacements, est-ce que le secteur sera disposé à retourner aux anciens modes de diffusion (et est-ce que les auditoires seront disposés à reprendre les anciens modes de consommation) ? Ce serait ne pas tenir compte des risques liés à de nouvelles pandémies et au fait de devoir composer avec les enjeux liés à l'empreinte écologique du secteur. Un modèle plus viable (des points de vue financier et écologique) pourrait faire intervenir des tournées en formule plus concentrée, c'est-à-dire davantage de spectacles présentés à davantage d'auditoires, sur une période et une distance plus courtes. Et une consommation culturelle plus viable pourrait aussi signifier davantage de choix de divertissements de proximité pour les consommateurs locaux et les touristes qui se déplacent pour le plaisir ou par affaire. Quoi qu'il en soit, la tournée demeurera un moyen efficace d'améliorer la productivité dans le monde des arts vivants et de diffuser davantage de spectacles émanant de productions existantes dans un nombre accru de localités. Les activités de tournée supposent l'intervention d'agents et d'imprésarios, ainsi que d'organismes de diffusion et de festivals bien établis dans leur collectivité. Ce sont là les intervenants dont le rôle principal consiste à faire le lien entre l'offre et la demande.

Dans l'optique d'en arriver à un équilibre plus viable entre offre et demande, nous devons :

- reconduire les programmes de soutien du salaire et du revenu (proposition 3),
- obtenir une aide financière pour des investissements en immobilisations qui visent la mise à niveau des lieux de spectacle dans la foulée de la crise sanitaire (proposition 2),
- pérenniser le financement à l'intention des diffuseurs, des festivals et des promoteurs de concerts (proposition 1).

D'autres mesures, comme celle de FAME pour la mise en place d'un fonds de secours, pourraient devoir être envisagées pour sauver les organismes de diffusion de la faillite. Qui plus est, les besoins des lieux de spectacles municipaux et d'autres lieux publics – qui ne sont pas admissibles à la subvention salariale – n'ont pas encore été examinés.

La diffusion en ligne (en direct et en continu sur demande) peut sembler un moyen de rejoindre davantage de publics et de nouveaux auditoires. Mais s'agit-il là d'une réelle panacée ? Pour l'instant, la diffusion en continu fait intervenir à peu près le même paradigme de l'offre que les événements en personne, et notamment le fait que les organismes artistiques fournissent autant de contenu qu'ils le peuvent, le commercialisent aussi bien qu'ils le peuvent et espèrent qu'ils intéresseront ainsi leurs publics. (Mais une différence considérable existe : la plupart des organismes artistiques ne profitent pas de la pleine valeur de la création d'oeuvres en ligne – ils utilisent des plates-formes qui conservent tous les revenus ainsi générés et toutes les données sur les utilisateurs).

En virtuel ou en présentiel, l'offre de spectacles sur scène connaît les mêmes difficultés quand il s'agit de faire le pont avec la demande – c'est-à-dire quand il faut que les oeuvres soient *découvertes* par les auditoires voulus. À une époque de recommandations produites par des algorithmes, la question de la découvrabilité exige un autre changement de paradigme. En plus du lien à établir entre l'offre et les publics par des moyens classiques de commercialisation (et par *classiques*, nous incluons ici les médias sociaux), les organismes artistiques doivent aider les algorithmes à faire le lien entre les *données sur l'offre* et les *données sur l'auditoire*. En d'autres mots, nous devons non seulement mettre l'accent sur la demande plutôt que sur l'offre, mais nous devons aussi adopter une nouvelle culture qui soit axée sur les données concernant à la fois l'offre et la demande.

- Pour que cette transformation axée sur les données se concrétise, le secteur des arts vivants doit disposer de modèles de données partagées et de bases de connaissances interconnectées (proposition 4).

2. Diversité et inclusion

Pour que le secteur des arts de la scène devienne véritablement inclusif et pour que les personnes noires, autochtones et de couleur, ainsi que les autres groupes d'équité, aient les mêmes possibilités de gagner leur vie dans le secteur, nous devons d'abord dresser un bilan de la situation. En effet, il nous faut disposer de données exactes sur les personnes sur scène, au sein des conseils d'administration et à des postes de cadre supérieur. Pour l'instant, ce type de données est recueilli par le secteur, mais de façon sporadique, et les données sont dispersées, ne sont pas comparables et ne sont pas toujours fiables. Comment agir pour le changement si nous ne disposons pas de mesures exactes ? Comment responsabiliser les institutions ? Et comment modifier les mécanismes de financement ?

Nous comprenons qu'il s'agit là d'un enjeu très complexe, et notamment en matière de protection et de sécurité des renseignements personnels. Sans mentionner évidemment les sensibilités humaines. Mais la complexité de ces enjeux n'a pas empêché le gouvernement fédéral de passer à l'action. En effet, le gouvernement fédéral a [proposé des modifications à la Loi sur l'équité en matière d'emploi](#) pour obtenir des employeurs des données de meilleure qualité sur les salaires. Le [Centre pour les statistiques sur les sexes, la diversité et l'inclusion](#) a été lancé. De plus, Statistique Canada a apporté les [changements attendus depuis longtemps aux questions du recensement sur les sexes et la diversité](#).

De quelle manière le secteur du spectacle sur scène peut-il participer à ce changement essentiel axé sur les données et sur l'être humain ? On parle beaucoup de ces questions dans notre secteur, à savoir qu'il faut bouger, qu'il faut donner de l'espace. Nous organisons des formations de perfectionnement professionnel et du mentorat pour accélérer le changement. L'étape suivante consistera à mesurer si les changements se produisent effectivement et de quelle manière. Et il nous faut aussi trouver moyen de réaliser ces objectifs d'une façon sûre et respectueuse tout en évitant autant que possible d'ajouter inutilement à la charge administrative des organismes artistiques.

3. Environnement

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'empreinte écologique des arts pourrait être réduite par des efficacités dans la logistique des tournées et par une consommation de proximité accrue. De plus, la crise de COVID a obligé les artistes et les organismes des arts de la scène à se tourner vers des formes plus intimes d'expression artistique et des moyens différents de les diffuser auprès des auditoires. Certains observateurs ont salué l'avènement d'une offre accrue d'événements en ligne comme moyen d'intéresser davantage de publics tout en réduisant l'empreinte carbone. Mais est-ce vraiment le cas ?

La question de l'empreinte carbone de la diffusion vidéo en continu est controversée. Selon l'[Agence internationale de l'énergie](#), l'empreinte écologique s'établit à une valeur entre 0,028 et 0,057 kg de CO₂e par tranche d'une demi-heure de diffusion en continu. Selon le [Shift Project](#), ce chiffre s'élèverait à 1,6 kg de CO₂e, l'équivalent de 6,4 km de conduite automobile.

Qu'en est-il de l'empreinte écologique d'une tournée ? Les travaux de recherche dans le domaine sont particulièrement limités. Dans le cadre du projet de recherche de la [Popakademie Baden-Württemberg et de la Green Touring Initiative](#), les émissions d'une tournée du groupe indie We Invented Paris, qui a eu lieu en 2014, ont été mesurées. Les chercheurs ont constaté que les principales sources d'émissions proviennent du déplacement du public qui vient assister au concert et de l'auditoire sur place.

Des investissements dans des travaux de mise à niveau pour atteindre l'efficacité énergétique pourraient manifestement aider à réduire l'empreinte carbone du secteur du spectacle sur scène. Mais dans quelle mesure ?

Il nous faut davantage de travaux de recherche, davantage d'outils et davantage d'aide pour mesurer l'empreinte écologique des activités clés du secteur du spectacle sur scène (proposition 6). La *Quebec Drama Federation* (Fédération d'art dramatique du Québec) mène présentement un projet pour adapter les outils d'évaluation de [Julie's Bicycle](#) pour la province de Québec. Si ce projet pilote réussit, il y aurait lieu d'envisager de le reprendre pour l'ensemble du Canada. L'aide financière pourrait prendre la forme d'un programme de transition écologique comme celui qui est proposé par Festivals and Major Events.

Autres priorités

Partenariats

Les programmes de financement du spectacle sur scène (proposition 1) font déjà appel au soutien d'autres paliers du gouvernement, de commanditaires et donateurs privés ainsi que des spectateurs qui achètent des billets. Les subventions salariales (proposition 3) permettent la préservation de ce levier pendant la période où les activités sont limitées par les instances de la santé publique.

Les investissements à faire dans les immobilisations pour la remise à niveau des installations dans la foulée de la crise sanitaire (proposition 2) devront aussi comprendre des crédits de contrepartie de la part d'autres paliers de gouvernement.

La proposition 4 – normes de données et graphe de connaissances qui appartienne au secteur – suppose nécessairement de faire intervenir des partenariats avec le secteur privé, les universités, la Wikimedia Foundation et des intervenants étrangers. Un graphe de connaissances pan-canadien appelé Artsdata.ca est présentement mis au point par une jeune entreprise de Montréal avec le soutien de CAPACOA et de nombreux organismes artistiques. Des activités de modélisation de données lancées par CAPACOA et le département des sciences appliquées de l'Université de Berne intéressent maintenant un groupe de plus de 80 partenaires dans 29 pays. Un groupe du consortium international World Wide Web pour la représentation de l'information sur les arts de la scène est en train de se constituer avec l'appui de l'université York. La plupart de ces activités sont déjà soutenues par le gouvernement du Canada ou par le Conseil des arts du Canada. Cependant, d'autres ressources pourraient s'avérer nécessaires pour que ces activités puissent se développer et arriver à leur pleine maturité.

Établissement des coûts

Programmes de financement de la diffusion et de la tournée (proposition 1) : 25 millions de dollars par année financière (au niveau du budget de 2019 et excluant tout autre fonds spécial pour sauver ou reconstruire le secteur, selon le cas).

Investissements d'immobilisations pour la mise à niveau des installations dans la foulée de la crise sanitaire (proposition 2) : 10 millions de dollars par année financière sur deux ans (en plus du financement actuel du Fonds du Canada pour les espaces culturels).

Normes de données et graphe de connaissances (proposition 3) : 4 millions de dollars par année sur quatre ans (dont une partie peut être fournie à même des programmes existants).

Les propositions 4, 5 et 6 n'ont pas été chiffrées.

Rendement du capital investi (social, environnemental, économique)

Impact économique

Comme le sait le ministère du Patrimoine canadien, le domaine du spectacle sur scène est un moteur économique important et un partenaire essentiel du secteur du tourisme. Le domaine du spectacle sur scène comptait pour 2,8 milliards de dollars dans le produit intérieur brut du Canada en 2017 et représentait 70 000 emplois.¹

Cependant, les restrictions imposées par les instances de la santé publique ont privé le secteur de la quasi-totalité de ses sources de revenu gagné et ont eu un effet catastrophique. Le PIB lié au secteur des arts, des spectacles et des loisirs en juin 2020 avait fléchi de 59,0 % par rapport à février 2020.² Il s'agit là de la chute la plus forte tous secteurs confondus, pire que celle qu'a connue le secteur de la restauration et de l'hôtellerie (baisse de 45,4 %).

¹ Statistique Canada, [Tableau 36-10-0452-01 Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit](#).

² Statistique Canada, [Tableau 36-10-0434-01 Produit intérieur brut \(PIB\) aux prix de base, par industries, mensuel \(x 1 000 000\)](#). **Nota** : Le domaine Spectacle sur scène du Compte satellite canadien de la culture est un regroupement économique différent du secteur Arts, spectacles et loisirs [SCIAN 711]. La correspondance exacte du domaine Spectacle sur scène et du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord est fournie dans le [Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture](#) 2011.

De tous les sous-domaines, les arts d'interprétation, les sports-spectacles et les industries connexes ont été le plus durement touchés. Il y a eu une diminution de 40 700 emplois entre août 2019 et août 2020 (-26,7 %)³.

Il est très difficile de prévoir les indicateurs économiques pour 2021 et les années subséquentes. Quant à la question de savoir si le secteur sera en mode reconstruction ou en mode relance, tout dépendra du niveau de soutien du gouvernement du Canada.

Impact sur la santé

Même si le fait d'assister à un spectacle est considéré comme un phénomène passif, les bienfaits pour la santé physique ne sauraient être négligés. De plus en plus de travaux de recherche confirment un rapport étroit entre l'assistance à un spectacle et de nombreux indicateurs de la santé, notamment l'auto-évaluation de sa vitalité, de sa santé mentale et de sa longévité. Si les mécanismes qui sous-tendent un éventuel rapport de cause à effet n'ont pas encore été identifiés, des chercheurs ont constaté que d'écouter de la musique suscite des changements positifs au niveau des neurotransmetteurs, des peptides et des cellules intervenant dans le système immunitaire, notamment l'immunoglobuline A⁴, première ligne de défense de la muqueuse contre le SARS-CoV-2, et les cytokines⁵, protéines responsables des réactions inflammatoires mortelles liées au SARS-CoV-2.

³ Statistique Canada, Enquête sur la population active, selon certaines industries, Canada, données non saisonnalisées, août 2020. [Calculs et note de fiabilité de CAPACOA](#).

⁴ Chanda, Mona Lisa et Daniel Levitin (2013), [The Neurochemistry of Music](#) dans *Trends in Cognitive Sciences*, volume 17, numéro 4.

⁵ *Medical Daily* (2015), *Awe-Inspiring Moments Lower Inflammation Marker Cytokines, Positively Impact Health*, article cité par CAPACOA (2016), dans [Une musique sublime est bonne pour votre santé](#).